

# CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 24 juin 2025

<u>Objet</u> : Adoption de l'avenant-type n°1 relatif au prolongement de la durée des conventions pour l'animation des dispositifs psychosociaux

### **DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le mardi 24 juin deux mil vingt-cinq à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

## Etaient présents

Monsieur Jacques Alain BENISTI
Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Jean-Luc CADEDDU
Madame Christine CERRIGONE
Monsieur Patrick de la MARQUE
Madame Catherine DESPRES
Monsieur Bernard FOISY
Madame Françoise KERN
Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Philippe LAURENT
Monsieur Anthony MANGIN

## Avaient donné procuration

Madame Nadège AZZAZ à Madame Françoise KERN
Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Monsieur Patrick de la MARQUE
Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Catherine DESPRES
Madame Julie FOURNIER à Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Quentin GESELL à Monsieur Anthony MANGIN
Monsieur Daniel GUERIN à Monsieur Jacques Alain BENISTI
Monsieur Laurent LAFON à Monsieur Philippe LAURENT
Monsieur Igor SEMO à Monsieur Jean-Luc CADEDDU

### Etaient absents et excusés :

Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Belaïde BEDREDDINE
Madame Jacqueline BELHOMME
Madame Marie CHAVANON
Monsieur Etienne FILLOL
Monsieur Frédéric MOLOSSI
Madame Aurore THIROUX
Monsieur Julien WEIL

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



<u>Objet</u> : Adoption de l'avenant-type n°1 relatif au prolongement de la durée des conventions pour l'animation des dispositifs psychosociaux

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L.452-40 et L. 452-44,

Vu délibération n° 2022-63 du 29 novembre 2022 approuvant la convention pour l'animation des dispositifs psychosociaux,

Considérant l'intérêt de prolonger la durée des conventions pour l'animation des dispositifs psychosociaux jusqu'au 31 décembre 2025 afin d'assurer la continuité du service jusqu'à la mise en œuvre du nouveau conventionnement au 1er janvier 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<u>Article 1</u>: ADOPTE l'avenant-type n°1 relatif au prolongement de la durée des conventions pour l'animation des dispositifs psychosociaux jusqu'au 31 décembre 2025, ci-annexé.

Article 2 : AUTORISE le Président à signer l'avenant-type n°1, ainsi que tout document y afférent.

<u>Article 3</u>: **DIT** que toutes les autres dispositions de la convention pour l'animation des dispositifs psychosociaux approuvée par délibération n° 2022-63 du CA du CIG Petite Couronne du 29 novembre 2022 restent applicables jusqu'au 31 décembre 2025.

Le Président,

Jacques Alain BENISTI Maire de Villiers-sur-Marne

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris